

frais de la future béatification de la vénérable Mère; nous propositions de demander, dans ce but, des élèves de plus. Or les résultats de ce simple conseil furent très remarquables partout où on le suivit. Voici quelques courtes indications à ce sujet.

Ursulines de Hoogstraeten (Belgique), 10 septembre 1867. « Après deux neuvaines faites avec intention de consacrer aux frais de la béatification le quart de la pension des élèves anglaises ou allemandes qui nous seraient procurées par la vénérable Mère, on nous offrit deux jeunes Anglaises catholiques. »

Cannobio (Italie), 23 septembre 1867. « Commencant, il y a peu de jours, une neuvaine pour remercier le bon Dieu des grâces qu'il a faites à la Mère de l'Incarnation, je lui demandai une pensionnaire et une maîtresse des classes supérieures. — Le troisième jour de la neuvaine, voilà qu'on me présente une élève. De plus, nous voyons naître l'espoir d'avoir une maîtresse. »

22 novembre suivant : « Je viens vous dire, avec un cœur rempli de la plus humble et de la plus ardente reconnaissance, que notre neuvaine a eu son entière efficacité. Une jeune fille, notre ancienne élève, qui a son diplôme au degré supérieur, nous pria tout à coup de vouloir bien l'accepter... La petite nouvelle élève est maintenant une de celles auxquelles elle donne des leçons. »

Saint-Cyr-au-Mont-d'or (Rhône), 14 septembre 1867. « Le noviciat a commencé une neuvaine pour avoir une prétendante : le cinquième jour, il s'en est présentée une, qui entrera le dernier jour de la neuvaine. »

Uden (Hollande), 26 octobre 1867. « Nous étions convenues que si la vénérable Mère de l'Incarnation nous obtenait pour le 1^{er} octobre une rentrée de cinquante élèves, la pension de la cinquantième serait pour les frais de la béatification... De quarante-quatre élèves à la fin de l'année scolaire une dizaine ne revenaient pas, de